



Communiqué de presse
Saint-Bonnet-de-Mure, le 9 septembre 2026 à 8h00

HOPIUM entre en négociation exclusive en vue de l'acquisition d'un acteur industriel européen en forte croissance

- **Signature d'une lettre d'intention et ouverture d'une période d'exclusivité de 4 mois avec les actionnaires d'une société spécialisée dans les services techniques à forte valeur ajoutée, présente dans plusieurs secteurs industriels stratégiques en Europe**
- **Une Cible réalisant un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 25 M€ à 35 M€, en croissance de plus de 20%**
- **Environ 50% du chiffre d'affaires 2026 réalisé sur des projets « hydrogène »**
- **Prix d'acquisition d'environ 10 à 15 M€ structuré autour d'un paiement initial et de compléments de prix indexés sur les performances futures**
- **Signature d'un accord ferme envisagée d'ici la fin de l'année 2026 sous réserve de la réalisation de conditions suspensives**

Saint-Bonnet-de-Mure, le 9 septembre 2026 à 8h00 - HOPIUM (FR0014010QE1 - ALHPI), fournisseur et intégrateur de solutions hydrogène (la « Société »), annonce être entrée en négociation exclusive avec les actionnaires d'une société industrielle européenne spécialisée dans les prestations techniques destinées aux secteurs de l'énergie, de l'industrie lourde et des infrastructures (la « Cible ») après avoir signé une lettre d'intention non-engageante.

Une plateforme industrielle expérimentée bénéficiant d'une forte dynamique de croissance

La Cible intervient principalement dans les métiers qualifiés de l'ingénierie et l'installation industrielle pour des clients opérant dans des secteurs à fortes exigences techniques.

Solidement implantée dans le sud de l'Europe, elle dispose d'un effectif de plusieurs centaines de collaborateurs et intervient tant sur son marché domestique qu'à l'international. Elle bénéficie d'une clientèle diversifiée composée d'acteurs industriels de premier plan et affiche depuis plusieurs années une trajectoire de croissance soutenue.

Sur la base des informations communiquées à ce stade, la Cible devrait enregistrer en 2026 un chiffre d'affaires compris entre 25 M€ et 35 M€, en croissance de plus de 20% ainsi qu'un résultat opérationnel et des flux de trésorerie positifs et en amélioration.

Un changement d'échelle pour Hopium, en parfaite adéquation avec notre projet de diversification

L'opération envisagée s'inscrit dans la stratégie de diversification engagée par HOPIUM et vise à renforcer sa présence industrielle en Europe, tout en lui permettant d'accéder à des compétences techniques complémentaires et à de nouvelles opportunités commerciales dans plusieurs marchés stratégiques (énergie, infrastructure IT, industrie lourde, etc.).

La Cible réalise par ailleurs environ 50% de son chiffre d'affaires 2026 sur des projets liés à l'industrie de l'hydrogène, permettant à Hopium d'ancrer son savoir-faire sur ce marché, avec une base clients diversifiée.

Principaux termes envisagés de l'opération

Le projet actuellement à l'étude porte sur l'acquisition de la totalité du capital de la société Cible.

Les discussions reposent sur une valorisation totale comprise entre 10 et 15 M€, intégrant un paiement à la réalisation de l'opération et plusieurs compléments de prix (« earn-outs ») conditionnés à l'atteinte d'objectifs de performance financière au cours des prochaines années et pouvant représenter plus de 2/3 de la valorisation totale.

Cette structure d'« incentive » a vocation à assurer un alignement durable des intérêts entre HOPIUM et les dirigeants-actionnaires actuels de la Cible en associant une part significative de la rémunération de ces derniers à la poursuite de son développement après l'acquisition. Aucun paiement en actions HOPIUM n'est envisagé à ce stade.

Conditions suspensives et calendrier prévisionnel

La réalisation de l'opération envisagée demeure soumise à la satisfaction de plusieurs conditions suspensives, parmi lesquelles :

- La réalisation satisfaisante des audits financiers, juridiques, fiscaux, sociaux et opérationnels ;
- La finalisation et la signature de la documentation juridique définitive ;
- La sécurisation du financement de l'opération, lequel pourrait s'appuyer, le cas échéant, sur la ligne de financement d'acquisition par OCA prévue dans le cadre du Plan de Redressement Modifié ;
- L'obtention de toute autorisation ou de tout accord préalable des organes internes et tiers qui serait requis pour les besoins de l'opération envisagée.

Sous réserve de la levée de l'ensemble de ces conditions, la signature d'une documentation ferme et engageante pourrait intervenir avant la fin de l'année 2026.

Par ailleurs, les parties sont convenues d'une période d'exclusivité de 4 mois permettant à HOPIUM de conduire les travaux préparatoires et les audits nécessaires à la poursuite du projet de transaction.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que toute opération d'acquisition reste soumise à un certain nombre d'aléas. En particulier, la réalisation de l'opération envisagée est conditionnée à la signature d'une documentation juridique engageante entre HOPIUM et les actionnaires de la Cible à l'issue de la période de négociation exclusive, ainsi qu'à la réalisation des conditions suspensives susmentionnées.

En outre, compte tenu du caractère significatif de l'opération envisagée pour HOPIUM, tant par la taille de la Cible que par son positionnement sectoriel, l'acquisition de la Cible pourrait être soumise à l'instruction « acquisition inversée » publiée par Euronext le 3 mars 2025 et nécessiter la préparation d'une documentation boursière complémentaire à la documentation contractuelle. HOPIUM a d'ores et déjà pris attache avec les équipes d'Euronext à ce sujet.

Thomas Picquette, Directeur Général d'HOPIUM déclare : *« HOPIUM suit sa feuille de route : cette entrée en négociation exclusive constitue une étape importante de notre stratégie de diversification industrielle. La Cible dispose d'un savoir-faire reconnu, d'équipes expérimentées et d'un positionnement attractif sur plusieurs marchés industriels porteurs. Nous sommes convaincus que ce projet pourrait contribuer à renforcer durablement les capacités opérationnelles d'HOPIUM tout en créant de nouvelles opportunités de développement au service de notre stratégie de croissance. »*

Prochaine communication

La Société tiendra le marché informé de l'avancement des discussions et de toute évolution significative relative à ce projet, conformément à ses obligations réglementaires.

À propos de HOPIUM :

HOPIUM est un fournisseur et intégrateur de solutions complètes hydrogène. Engagée dans le déploiement et la démocratisation d'une alternative bas carbone et performante pour les segments de la mobilité, de l'industrie et de l'énergie, HOPIUM vise à transformer le secteur avec sa gamme de solutions modulaires d'une puissance de 100 kW à 400 kW et ses capacités d'ingénierie couvrant l'ensemble de la chaîne d'expertise du secteur.



ISIN : FR0014010QE1- Mnémonique : ALHPI
Suivez-nous sur [LinkedIn](#)

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

Contact :

Relations investisseurs/Presse

Jérôme Gacoin
hopium@aelium.fr